FICHE PRATIQUE - RÉEMPLOI SOLIDAIRE

LA TRAÇABILITÉ : ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

OBJECTIFS DE LA FICHE PRATIQUE

Recycleries et acteurs du réemploi solidaire, vous êtes des acteurs clés de la **prévention des déchets et d'un accès pour tous et toutes à une consommation responsable**. Vous vous posez des questions sur **l'intérêt et la mise en place d'un système de traçabilité** dans votre structure ?

Cette fiche pratique vous propose des éléments pour **mieux comprendre le sujet et se poser les bonnes questions** avant de se lancer !

Cette fiche est issue d'une *Journée professionnelle des acteurs du réemploi solidaire* organisée le 2 juillet 2024 par l'IRESA et animée par Nathalie Mayoux, consultante spécialisée. Issu d'un besoin exprimé par les recycleries adhérentes à l'IRESA, ce temps de montée en compétences était consacré à la traçabilité des produits et des matériaux dans les structures de réemploi. Ce sujet recouvre, en effet, des enjeux multiples pour ces organisations amenées à gérer régulièrement des volumes importants d'objets très divers, de la collecte à la revente. La CRESS, tête de réseau régionale de l'ESS, a profité de cette occasion pour capitaliser les travaux menés dans le Maine-et-Loire afin que cela soit utile au plus grand nombre.

TRAÇABILITÉ KESAKO ?

La traçabilité désigne la capacité à **suivre un produit ou un matériau** tout au long de son cycle de vie : de sa réception à sa transformation, sa vente ou son recyclage final. Elle permet de connaître son origine, son parcours et sa destination. Cela signifie donc avoir la **capacité de quantifier, peser et tracer les flux** qui entrent puis sortent de sa recyclerie. Il y a différentes manières de mettre en en place une traçabilité :

- Sur certains flux ou tous les flux
- En pesant les flux ou en comptabilisant le nombre de pièces
- En traçant les flux à l'entrée, à la mise en boutique ou à la sortie
- En faisant un suivi papier qui sera ensuite intégré dans un logiciel, ou en entrant les informations directement dans un logiciel
- En traçant à la caisse la catégorie des objets vendus ou en mettant en place un système d'étiquetage de code-barre.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE METTRE EN PLACE UNE TRAÇABILITÉ ?

- Gagner en **transparence** : renforcer la **confiance des partenaires** et des clients, avoir leur soutien
- **Montrer votre contribution** à la prévention des déchets et votre impact territorial, améliorer votre image.
- Renforcer votre **efficacité** : augmenter les quantités réemployées en repensant vos processus de traitement des gisements (réception, pré-tri, tri, achalandage, vente, exutoire). Cette nouvelle organisation peut également améliorer l'engagement des salarié·es.
- Obtenir des **financements, réduire les coûts** : bénéficier des soutiens définis par la loi, à travers le conventionnement avec les éco-organismes et pouvoir répondre à des Appels à projets des éco-organismes, renforcer son modèle économique à travers des soutiens financiers à la tonne collectée/réemployée/orientée en déchets et à travers une réduction des coûts de traitement de déchets.

LES QUESTIONS À SE POSER POUR METTRE EN PLACE UNE BONNE TRAÇABILITÉ

- Quels **flux** je veux tracer ? Pourquoi ? Quels résultats espérés ?
- Quelles **informations** sont indispensables à tracer (ex : origine des objets, poids, catégorie de produits, état) ?
- Quels **outils** ai-je déjà à disposition (logiciels, étiquettes, fichiers Excel, foncier, etc.) ?
- Quels **acteurs** doivent être impliqués (bénévoles, salarié·es, partenaires, collectivités) ?
- Quels **changements d'organisation** cela signifie :
  - En termes d'espaces et de processus de gestion des flux
  - En termes de missions et compétences des salarié.es ?

DES ASTUCES POUR METTRE EN ŒUVRE CE CHANTIER SEREINEMENT

- Comprendre les **demandes différentes selon les éco-organismes.** Pensez bien à vous renseigner en amont auprès des éco-organismes avec lesquels vous souhaitez travailler !
- **Mesurer l'investissement** nécessaire aux changements de pratiques qui seront demandés **versus les bénéfices** que l'on peut en attendre (en termes de formation et d'organisation des salarié.es, de gain de temps, d'accès aux financements des éco-organismes etc.) pour **prioriser certaines actions**.
- **Impliquer votre équipe** : sensibilisez à l'importance de ces changements pour la structure, constituez un groupe de travail.
- Choisir un **logiciel adapté** à son organisation et à ses équipes : paramétrage, ergonomie, fonctionnalités, qui nécessite une connexion ou non… et **standardisez les process** : étiquettes codées (QR code, numérotation simple) pour un suivi plus rapide.

LES PREMIERS PETITS PAS POUR SE LANCER

- **Faire le point sur son organisation interne** déjà en place et identifier des petits changements, notamment en échangeant sur le sujet avec les équipes salariées et bénévoles sur le terrain et des recycleries ayant franchi le cap.
- **Identifier les fonds accessibles** via les éco-organismes et les conditions pour y accéder.
- **Tester un pilote** : tracez un type de produit spécifique (ex. meubles ou textiles) pendant un mois.
- **Questionner les recycleries** autour de vous et/ou via les réseaux pour avoir des retours d'expériences : organisation, logiciels, bénéfices réels en fonction des flux…
- Mobiliser les **soutiens à la traçabilité** des éco-organismes.

PLATEFORME DE PESAGE

TRANSPALETTE PESEUR

CHOISIR UNE MÉTHODE ET S'ÉQUIPER

PESÉE OU ABAQUES ?

La traçabilité peut être faite :

- en **pesant les flux** avec une plateforme de pesage avec un ordinateur, ce qui permet un enregistrement numérique des données
- en pesant les flux avec un transpalette peseur et en rentrant à la main les données dans un tableau Excel
- en **comptant le nombre de pièces** et en appliquant un **poids standard par type d'objets** pour estimer un poids global (système d'abaques).

Le logiciel utilisé en caisse facilite également la traçabilité des produits réemployés. Il est important d'identifier quelles catégories doivent être pesées et à quelle étape (réception des apports, sortie de boutiques, bennes recyclage). La pesée nécessite plus de matériel et un usage du numérique plus poussé que le système des abaques pour lequel un fichier Excel suffit. À noter que le nombre de catégories à suivre est souvent plus simple avec la pesée par flux qu'avec les abaques.

QUEL MATÉRIEL NÉCESSAIRE ?

Quatre outils informatiques sont principalement utilisés par les recycleries :

- **Tableau Excel** avec des équivalences poids par catégories de produits
- **GDR**, probablement le plus utilisé, géré par la coopérative Cap3C. Permet de gérer la vie associative de la structure dans son ensemble
- **TFSHOP**, créé en partenariat avec des structures du réemploi.

Les logiciels permettent de calculer les paniers moyens, mieux connaître les heures d'affluence, etc. Des formations, finançables par les OPCO, sont dispensées, notamment par le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, pour paramétrer les logiciels et passer à la pratique.

LE MATÉRIEL DE BASE NÉCESSAIRE POUR LA PESÉE

- **Balance de pesée au sol**.
- **Ordinateurs** si possible avec écrans tactiles à l'entrée et à la vente.
- Éventuellement **petite balance** à la vente.
- **Douchette**.

Plusieurs éco-organismes proposent un soutien financier pour acquérir le matériel et les logiciels.

Réemploi solidaire, filières REP et éco-organismes. Comprendre les bases et les opportunités de développement et de financement pour les acteurs de l'ESS. Découvrir une présentation synthétique >>

L'ESS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fiche réalisée par :
Florence KROWICKI
Cheffe de projets Économie Circulaire
florence.krowicki@cress-pdl.org

Contacts des organisatrices de l'atelier dont est issue cette fiche :

- **Judit BORBELY**, IRESA (49), **judit.borbely@iresa.org**
- **Nathalie MAYOUX**, consultante, **nathalie.mayoux63@gmail.com**